

Charte d'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés en France dans le 1^{er} degré

Bulletin Officiel Spécial n° 10 du 25 avril 2002 régissant la scolarisation des nouveaux arrivants et enfants du voyage et circulaire n° 2012- 141 du 2 octobre 2012 : «Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés »

Qui sont les élèves EANA ?

Élèves allophones nouvellement arrivés en France : Elèves locuteurs d'une langue première autre que le français et scolarisés sur le territoire français depuis moins de 18 mois et moins de 24 mois pour les NSA (non scolarisés antérieurement).

Procédure d'accueil :

1. L'élève allophone se présente dans une école, il est orienté vers une école du maillage (cf. annexe).
2. Le directeur de l'école du maillage signale à l'enseignant spécifique FLS de son école la demande d'inscription.
3. Rendez-vous de l'enseignant spécifique avec l'élève et sa famille :
 - Evaluation en langue d'origine (lecture et mathématiques) : Suite aux résultats de cette évaluation, l'élève sera inscrit au plus près de sa classe d'âge (possible une année, voire deux années en dessous, selon les compétences)
 - Entretien avec la famille : synthèse sur le parcours scolaire et la situation de l'élève
 - Présentation du système scolaire français dans ses grandes lignes
 - Présentation du dispositif d'accueil UPE2A
4. Rendez-vous du directeur avec la famille : Le directeur inscrit l'élève évalué dans la classe préconisée par l'enseignant spécifique. Il donne les informations suivantes :
 - Présentation du fonctionnement de l'école (horaires, cantine, étude, activités périscolaires)
 - Présentation de l'enseignant de la classe de référence
 - Visite des locaux

Afin de faciliter la communication, la présence d'un interprète est souhaitable, lors de chacune de ces rencontres.

Objectifs de la classe de référence :

- Socialisation
- Communication
- Apprentissages disciplinaires

Missions de l'enseignant spécifique :

- Evaluation en langue d'origine (mathématiques et lecture)
- Rédaction et régulation d'un PPRE en concertation avec l'enseignant de la classe.
- Accompagnement de l'enseignant de la classe de référence et de l'équipe éducative.

Objectifs de la prise en charge :

- Langagiers : communication, langue de scolarisation, accès à l'écrit.
- Inclusion /médiation : permettre à l'élève allophone de s'intégrer le plus rapidement possible à temps complet dans sa classe de référence.
- Aide à la mise en place d'aides extérieures éventuelles.

Par ailleurs, la prise en charge des EANA implique l'ensemble de l'équipe éducative de l'école.

Les modalités de prise en charge

Les prises en charge hebdomadaires (nombre de séances fixé en fonction des besoins et des possibilités) en FLS se font à Tours et dans l'agglomération tourangelle par les enseignants spécifiques FLS qui se déplacent dans ces écoles, sur une durée maximale de 18 mois (24 mois pour les NSA), hors vacances scolaires.

Hors agglomération tourangelle, il n'y a pas de prise en charge, mais les enseignants des écoles peuvent bénéficier des conseils du CASNAV¹ (Antenne de Tours, CDDP, 3 bis, place Raspail, BP 2613, 37026 TOURS Cedex 1. Tél. 02 47 60 17 13. Fax : 02 47 20 97 09).

Contact : Coordinatrice du réseau d'accueil 1^{er} degré (Indre-et-Loire)

Michèle BURKHARDT 07 70 03 35 83

Courriel : fls37@ac-orleans-tours.fr

Quelques notions

Français Langue maternelle: Il s'agit de la langue première des élèves.

Français Langue Etrangère (FLE) correspond à nos LV1, LV2 c'est une langue apprise dans le cadre d'une scolarisation ou d'une formation, en général dans un pays où l'on ne parle pas cette langue.

Français Langue Seconde (FLS) se démarque du français langue maternelle et du français langue étrangère. En effet, cette langue va devenir le moyen de communiquer avec tout l'environnement, autre que le milieu familial.

Français Langue de Scolarisation (FLSco) est la langue de l'école - déjà spécifique pour un locuteur natif - elle sera le vecteur des nouveaux apprentissages, ainsi qu'un critère de sélection.

Juillet 2017

¹Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage.